

de

Guide pratique à l'intention des lycéens et étudiants de FRANCE

ÉTUDIER AU QUÉBEC



Vous souhaitez étudier au Québec ? Plusieurs opportunités s'offrent à vous :

- » suivre un cursus universitaire complet, équivalent à un cursus LMD (1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} cycle);
- » suivre un programme de courte durée (un an) mais diplômant ;
- » participer à un programme d'échanges d'une session ou deux.

Le Québec et la France ayant signé des ententes, les citoyens français bénéficient d'avantages en termes de droits d'inscription et de couverture sociale. L'équivalent de bourses d'études conséquentes qui leur permettent d'accéder à la qualité et aux services d'universités nord-américaines.

A quel diplôme québécois correspond votre diplôme français ?

Pour accéder aux études universitaires de 1^{er} cycle au Québec, il faut avoir obtenu son baccalauréat français. L'admission se fait sur dossier et n'est pas automatique. Avec une licence, vous pouvez faire une demande d'admission aux programmes de 2^{ème} cycle : la Maîtrise (2 ans incompressibles) ou le DESS dans quelques disciplines seulement (1 an). Dans certaines disciplines, le niveau de M1 (Bac+4) est cependant exigé. L'admission au Doctorat s'effectue après un Master 2.

Années d'études	France	Québec
Diplôme d'accès à l'université	Baccalauréat	Diplôme d'études collégiales (DEC)
1 an	—	Certificat (diplôme de 1 ^{er} cycle offert dans quelques disciplines seulement)
3 ans	Licence	Baccalauréat/ <i>Bachelor</i> , 1 ^{er} cycle
4 ans	(M1)	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées / DESS (diplôme de 2 ^e cycle offert dans quelques disciplines seulement)
5 ans	Master (M2)	Maîtrise/ <i>Master</i> , 2 ^e cycle
8-9 ans	Doctorat	Doctorat/ <i>Ph.D.</i> , 3 ^e cycle

Partir pour obtenir un diplôme

Au Québec, l'année scolaire s'organise principalement sur deux semestres :

Semestre d'automne (septembre-décembre)

Semestre d'hiver (janvier-avril).

Certains cours sont offerts durant l'été, mais en règle générale, l'étudiant étranger entame son programme d'études à l'automne. Dans certaines disciplines, il peut débiter au semestre d'hiver.

Comment choisir mon programme d'études ?

Quel que soit votre domaine d'études, vous accéderez uniquement aux programmes à temps plein. L'UdeM, 1^{ère} université francophone, vous offre tous les champs d'études. Cependant certaines filières, ne sont pas accessibles aux étudiants étrangers non résidents au Canada, telles que le Baccalauréat en audiologie, ergothérapie, orthophonie, physiothérapie, sciences infirmières, le Doctorat de 1^{er} cycle en médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie et pharmacie. En ce qui concerne le doctorat de 1^{er} cycle en médecine, seulement une ou deux places sont disponibles pour les candidats internationaux. La sélection se fait sur dossier.

Les diplômes s'obtiennent par l'accumulation de crédits. Certains sont obligatoires, d'autres optionnels et dans la plupart des programmes, vous pourrez orienter votre cursus ou bien aborder des spécialités connexes afin d'élargir vos horizons. Votre faculté ou département vous informe pour la constitution de votre programme. En cours d'année, une réorientation ou des changements de cours sont aisément envisageables si nécessaire.

Quand et comment faire une demande d'admission ?

Chaque université détermine ses procédures et dates de dépôt des dossiers. À l'UdeM, quel que soit le cursus (1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} cycle), vous devez soumettre votre candidature avant les dates suivantes :

session d'automne : 1^{er} février

session d'hiver : 1^{er} novembre

Après ces dates, les candidatures demeurent recevables dans la plupart des programmes. Au 1^{er} cycle, informez-vous des programmes encore ouverts sur le site www.futursetudiants.umontreal.ca. Aux 2^{ème} et 3^{ème} cycles, vous communiquerez directement avec la faculté ou le département concerné.

Pour accélérer le traitement de votre dossier, remplissez votre demande directement sur le web www.futursetudiants.umontreal.ca

Partir en programme d'échanges

L'Université de Montréal a conclu des accords avec de nombreux établissements français. Accords bilatéraux, programme CREPUQ, cotutelles de thèse; plusieurs scénarios s'offrent à vous. Vous trouverez la liste des établissements français concernés sur le site de l'UdeM, rubrique « international » : www.international.umontreal.ca/entente/conventions-actives.html
Le Service des relations internationales de votre établissement vous renseignera également sur ces accords et sur les modalités de participation. Votre année d'études à l'UdeM sera automatiquement validée par votre établissement sans frais d'inscription supplémentaires.

Pour toute information sur la vie étudiante à Montréal, consultez le Guide du candidat étranger sur www.bei.umontreal.ca

Formalités d'entrée et de séjour au Québec

Une fois l'avis d'admission officiel de l'Université reçu, vous entamerez les formalités d'immigration nécessaires à votre inscription définitive. Si vous êtes citoyen français, vos laisser passer pour étudier au Québec sont :

- » le Certificat d'acceptation du Québec «CAQ», délivré par le gouvernement du Québec, puis
- » le Permis de séjour pour étudiant, délivré par le gouvernement du Canada.

Si vous n'êtes pas citoyen français, consultez le site www.amb-canada.fr pour connaître le détail des démarches à suivre. Si votre parcours d'études comprend un stage, vous devrez également faire une demande de permis de travail. L'UdeM vous informera de toutes les démarches à effectuer.

Ces documents s'obtiennent impérativement avant votre arrivée au pays.

Il est recommandé de remplir sa demande de CAQ en ligne sur :

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/caq-electronique/index.html

Les droits de scolarité

Les citoyens français bénéficient d'une exemption du supplément normalement exigé des étudiants étrangers et paient les mêmes droits que les Québécois. Pour l'année 2009-2010, ces droits s'élèvent à environ 630€ par semestre. Si vous n'êtes pas citoyen français, le site www.futursetudiants.umontreal.ca décrit le montant des droits demandés.

Votre budget type

Compte tenu du coût modéré de la vie à Montréal, vous pouvez prévoir environ 650€ par mois pour boucler votre budget. A cela, il conviendra d'ajouter environ 950€ de frais d'arrivée et d'installation (notamment l'achat de vêtements d'hiver qu'il vaut mieux se procurer sur place).

Les aides financières

Des bourses d'études sont offertes aux étudiants étrangers de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Chaque faculté, école et département offre du soutien financier. La Faculté des études supérieures et postdoctorales publie le Répertoire des bourses des cycles supérieurs qui recense le montant des bourses, les critères d'admissibilité, les dates limites de dépôt de dossier www.fesp.umontreal.ca/cout_aide_finance/bourses_etude.html

Les responsables des programmes de 2^{ème} et 3^{ème} cycles qui vous intéressent se chargeront de vous apporter tout complément d'information.

Autres bourses offertes aux étudiants étrangers intéressés à venir poursuivre des études ou des recherches au Canada www.bourses.gc.ca

Travailler pour financer ses études au Québec

Vous êtes autorisé à travailler sur le campus mais aussi à l'extérieur de celui-ci, après 6 mois d'études à temps plein. Il suffit de répondre à certaines exigences, dont :

- » Posséder un permis d'études valide ;
- » Avoir obtenu des résultats scolaires satisfaisants ;
- » Payer les droits de 95€.

Pour savoir comment obtenir un permis de travail, vous vous adresserez au Bureau des étudiants internationaux de l'UdeM, une fois sur place.

Où s'informer ?

Des représentants de l'Université de Montréal viennent régulièrement en France. Les lieux et dates de ces rendez-vous figurent sur www.futursetudiants.umontreal.ca sous la section "Venez nous rencontrer".

Pour choisir votre programme, visitez le site www.futursetudiants.umontreal.ca ou contactez l'UdeM :

Vous êtes étudiant

Service de l'admission
Tél. : 1 800 9777-0761 (sans frais)
Formulaire de demande d'information :
www.etudes.umontreal.ca/formJoin-dre/formAdmission.aspx

Vous êtes enseignant ou conseiller d'orientation

Tél. : 1 514 343-6111 poste 4204
Courriel : julie.benoit@umontreal.ca

Information sur les visas et permis d'études

Ambassade du Canada
35, avenue Montaigne
75008 Paris
Tél. : 01 44 43 29 00
www.amb-canada.fr

Délégation générale du Québec
Bureau d'immigration du Québec
87-89, rue de la Boétie
75008 Paris
Tél. : 01 53 93 45 45
biq@mri.gouv.qc.ca
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr